

E 2804(-)1971/2/106

[DoDiS-30291]

*Le Délégué aux accords commerciaux, O. Long,  
au Chef du Département politique, F. T. Wahlen,  
et au Chef du Département de l'Economie publique, H. Schaffner*

No<sup>1</sup> Personnel et confidentiel

Berne, 21 septembre 1962

Un de mes amis suisses<sup>2</sup> qui pratique M. Couve de Murville depuis une quinzaine d'années et qui vient de passer une dizaine de jours de vacances en sa compagnie me dit:

- 
1. *Des copies de ce document sont adressées à P. Micheli, E. Stopper et à P. R. Jolles.*
  2. *Indication manuscrite de Long: il s'agit de M. René Payot, directeur du Journal de Genève, qui me l'a confié à titre strictement personnel et confidentiel.*



1. C. de M.<sup>3</sup> ne lui a pas caché que du côté français, on (le Général de Gaulle) n'est pas favorable à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Il a admis que le projet de répartition des prélèvements sur les produits agricoles introduit par la Délégation française à 3 heures du matin, lors de la dernière rencontre entre les Six et le Royaume-Uni, avait été présenté dans le dessein de freiner la négociation qui avançait trop vite au gré de Paris.

2. En revanche, à l'égard de la Suisse, le Gouvernement français est animé des meilleures intentions. Il reconnaît la valeur de la neutralité suisse qui ne doit pas être un obstacle à un arrangement avec le Marché commun. Ceci n'exclut pas, toujours selon C. de M., une négociation économique notamment en ce qui concerne l'agriculture.

3. C. de M. estime que la Suisse devrait se méfier de l'Angleterre qui la trahira comme elle a toujours trahi lorsque ses intérêts sont en jeu. De même la Suisse, en cherchant son chemin vers le Marché commun, ne devrait pas trop s'embarrasser de l'Autriche et de la Suède. La position de la Suisse serait plus forte et ses chances plus grandes si elle opérait seule, plutôt que d'avoir ces deux pays à tirer dans son sillage.

Telle est la façon de penser de C. de M. rapportée par l'un de ses amis de longue date qui est en même temps un observateur politique très sûr et expérimenté.

A mon avis, la contradiction n'est qu'apparente entre la réserve exprimée au sujet de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun et l'invite à la Suisse de tenter sa chance seule.

C. de M. est trop intelligent et cynique pour se faire des illusions sur la possibilité qu'a le Général de Gaulle de bloquer éternellement la réunion des Six et de l'Angleterre. D'autre part, depuis l'échec de la négociation sur la grande Zone européenne de libre-échange en décembre 1958<sup>4</sup>, la tactique de la France a toujours été d'essayer de dissocier les pays maintenant membres de l'AELE.

---

3. M. Couve de Murville.

4. Le 15 décembre 1958, date à laquelle se tient un Conseil des Ministres de l'OECE, marque la fin de la négociation sur la grande zone de libre-échange. Cf. E 2001 (E)1972/33/C 40 et C 67. Sur les vues du Général de Gaulle à propos de ce projet, cf. DDS, vol. 21, Nos 19 (DoDiS-15014) et 28 (DoDiS-15032).